
Traité sur le commerce des armes

Onzième Conférence des États Parties

Genève, 25–29 août 2025

**PROJET DE DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA ONZIÈME CONFÉRENCE
DES ÉTATS PARTIES AU TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES (TCA)**

Priorité à l'universalisation

I. INTRODUCTION

1. Le thème retenu par la présidence argentine pour la Onzième Conférence des États Parties au Traité sur le commerce des armes (CEP11 du TCA) est « La priorité à l'universalisation ». À l'occasion du 10^e anniversaire du Traité sur le commerce des armes (TCA), il convient de rappeler que l'universalisation du Traité demeure la pierre angulaire de son succès. L'adhésion universelle garantit la pleine mise en œuvre du TCA, ainsi que la réalisation des objectifs de régulation du commerce international des armes, de prévention des détournements et de réduction des souffrances humaines causées par la violence armée. Dans le contexte mondial actuel de tensions et de conflits, l'universalisation n'est pas simplement un objectif à atteindre, mais une nécessité pour la paix, la stabilité et la responsabilité dans le monde.

2. Le présent document vise à redynamiser les efforts en faveur de l'universalisation. Faisant suite aux discussions, documents et recommandations préalables du Groupe de travail sur l'universalisation (WGTU), il souligne l'importance de la coopération, de la sensibilisation et de l'implication de toutes les parties prenantes concernées.

II. CONTEXTE

3. Les efforts visant à promouvoir l'universalisation du TCA sont au cœur de la mise en œuvre du Traité depuis son entrée en vigueur. Les Conférences des États Parties (CEP) précédentes ont constaté les difficultés et les possibilités découlant de cette entreprise, en accordant une attention particulière aux domaines suivants :

- Le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) a été créé par la Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) en vue de diriger le processus d'harmonisation des réflexions et des idées sur la question de l'universalisation du Traité et de déterminer les meilleures approches permettant de faire avancer cette question. Les travaux du WGTU sont guidés par ses Termes de référence ainsi que par son Plan de travail initial approuvé par la CEP3¹.
- La CEP4 a constaté les avantages du ciblage régional, la position privilégiée des coprésidents pour toucher leurs régions respectives, l'importance des contacts avec les parlementaires,

¹[ATT/CSP3.WGTU/2017/CHAIR/160/Conf.Rep](#)

et l'intérêt d'organiser des événements régionaux comme un moyen de mobiliser un plus grand nombre de parties prenantes².

- La CEP5 a adopté la « trousse à outils sur l'universalisation du Traité » et le « dossier de bienvenue pour les nouveaux États Parties au TCA », et a encouragé les parties prenantes à traduire ces documents dans les langues cibles, en plus des langues officielles des Nations Unies³.
- La CEP7 a rappelé que la coopération et l'assistance sont essentielles pour la mise en œuvre du Traité, encourageant les États Parties à promouvoir et à soutenir le Fonds d'affectation volontaire. Elle a également souligné l'importance du mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme pour améliorer la visibilité du Traité⁴.
- La CEP9 a approuvé la proposition d'un plan pluriannuel, axé sur les États Signataires. Elle a défini le profil des « champions régionaux » et a souligné le rôle de l'industrie, de la société civile, du monde universitaire et d'autres parties prenantes⁵.
- La CEP10 a accueilli favorablement le plan de travail concernant les efforts d'universalisation du TCA, qui met l'accent sur des efforts de sensibilisation adaptés visant à impliquer les États non membres, en particulier ceux qui se trouvent dans des régions à faible taux de participation. Elle a constaté que certaines régions présentent des taux de participation plus faibles et encourage les organisations et les partenaires régionaux à jouer un rôle actif dans les efforts d'universalisation. Elle a souligné l'importance d'aider les États à mettre en place les cadres juridiques, administratifs et techniques nécessaires à la mise en œuvre du TCA, en particulier pour les pays dont les ressources ou l'expertise en matière de réglementation commerciale des armes sont limitées et a préconisé la coordination et la collaboration entre les parties prenantes et le suivi des progrès réalisés⁶.

III. ACTIVITÉS D'UNIVERSALISATION MENÉES PAR LE PRÉSIDENT

4. Le Président s'est employé à la tâche aussitôt que la dernière Conférence s'est achevée. Pendant les négociations sur la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant le Traité, le Président a profité de sa présence à New York pour organiser des réunions et mener des discussions avec des délégations issues de plusieurs États non Parties ou Signataires. Cette période a été l'occasion pour le Président d'entretenir les relations et d'annoncer la bonne nouvelle de la ratification par la Colombie à la suite de laquelle il a été en mesure d'ouvrir un dialogue avec les pays de la région et les États voisins. Conformément aux priorités définies par le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU)⁷, des échanges ont également eu lieu avec les pays de la région Asie-Pacifique. Les contributions et la coopération du Secrétariat et de la société civile, en particulier de Control Arms et de Small Arms Survey, ont été fondamentales, fournissant des informations précieuses sur l'intérêt et l'état d'avancement des discussions dans des pays spécifiques.

5. Les activités de plaidoyer en faveur du Traité ont également consisté à participer à divers événements en marge de la Première Commission. Le Président a ainsi participé à l'événement « ATT@10 », organisé par le Royaume-Uni, l'Australie et le Stimson Center, et à l'événement « ATT: the Voluntary Trust Fund » (TCA : le Fonds d'affectation volontaire), organisé par le Secrétariat. L'engagement et la proactivité de ces différents acteurs pour améliorer la visibilité du Traité et poursuivre les débats ont été indispensables aux activités du Président.

² [ATT/CSP4/2018/SEC/369/Conf.FinRep.Rev1](#)

³ [ATT/CSP5/2019/SEC/536/Conf.FinRep.Rev1](#)

⁴ [ATT/CSP7/2021/SEC/681/Conf.FinRep.Rev1](#)

⁵ [ATT/CSP9/2023/SEC/773/Conf.FinRep.Rev2](#)

⁶ [ATT/CSP10/2024/SEC/807/Conf.FinRep](#)

⁷ [ATT/CSP10.WGTU/2024/CHAIR/801/Conf.Rep](#)

6. La 5e Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, qui s'est tenue à Siem Reap au Cambodge du 24 au 29 novembre, a également constitué une occasion de promouvoir le Traité. Le Président a organisé des réunions bilatérales et distribué des documents promotionnels aux participants.

7. Les parlements jouent un rôle essentiel dans les efforts d'universalisation : s'ils sont des acteurs clés de la ratification du Traité par les États Signataires, ils sont également en mesure d'influer sur les décisions prises par les branches exécutives quant à la signature et à la mise en œuvre par les États Parties. Ils peuvent également exercer une influence en nouant des contacts avec les pays voisins ou partenaires. Le Président a poursuivi un dialogue très fructueux avec l'Union interparlementaire (UIP) et les parlementaires et a participé aux événements suivants : une séance de dialogue avec des parlementaires argentins en septembre 2024, une présentation devant les parlementaires en marge de l'Assemblée annuelle de l'UIP en octobre 2024 et une intervention lors de l'événement organisé par l'Union en décembre 2024 à l'occasion du 10e anniversaire du Traité.

8. L'approche régionale est essentielle pour faciliter les échanges en mettant l'accent sur les défis communs et les possibilités de coopération et d'actions coordonnées. La « réunion infrarégionale sur le renforcement de la coopération pour l'universalisation du Traité sur le commerce des armes (TCA) et le désarmement à des fins humanitaires », organisée à Manille dans le cadre d'un projet du Fonds d'affectation volontaire (VTF) mis en œuvre par les Philippines, en est un exemple éloquent. Le Président a eu l'honneur de parrainer cet événement et d'y participer virtuellement. De tels événements permettent non seulement de promouvoir et de faire connaître le Traité à travers des débats et des échanges de fond, mais aussi de montrer clairement comment les outils existants du Traité, tels que le VTF, peuvent être utilisés pour coordonner la mise en œuvre entre les pays d'une même région.

9. Le Président a participé au webinaire intitulé « 10 ans du Traité sur le commerce des armes : promotion de l'universalisation en Asie-Pacifique », organisé par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et par Small Arms Survey.

10. Le Président a promu l'installation visuelle en marge du débat de haut niveau de la Conférence du désarmement.

11. Le Président a participé à l'événement « Amplifying Pacific Voices in Conventional Weapons Disarmament » (Faire entendre la voix du Pacifique sur les questions de désarmement des armes classiques) organisé par les missions permanentes du Japon et de l'Australie.

12. Le Président a donné la priorité à la revitalisation des canaux de médias sociaux officiels du Traité en tant qu'outils majeurs lui permettant d'amplifier son message et de toucher de nouveaux publics. Il s'est notamment agi de produire et de diffuser des ressources numériques de sensibilisation, telles que des publications et une nouvelle vidéo promotionnelle mettant en évidence les objectifs fondamentaux et les principales dispositions du Traité. Conçus pour être partagés par les États Parties, les organisations partenaires et la société civile, ces supports améliorent la visibilité du Traité sur les plateformes stratégiques.

13. Concernant les projets pour les mois à venir, le Président espère : nouer des contacts avec les champions régionaux pour étudier l'éventuelle mise en place d'activités ou de stratégies conjointes ; renforcer le partenariat avec l'UIP ; et poursuivre les contacts bilatéraux avec diverses

délégations⁸.

IV. PISTES DE RENFORCEMENT DE L'UNIVERSALISATION

14. Compte tenu du travail effectué par le WGTU, des informations contextuelles utiles étayant les recommandations des CEP et les documents élaborés par les États Parties, la société civile et le monde universitaire, ainsi que des échanges au cours des activités organisées par le Président dans le cadre du cycle actuel, il est proposé que les futurs présidents et le Secrétariat prennent en compte les points suivants :

- **Coopération ciblée : au-delà du VTF**

Le rôle du VTF, organe clé de la structure du TCA, a été souligné à de nombreuses occasions, notamment dans le plan d'universalisation approuvé par la CEP10. En plus de ce cadre, d'autres actions de coopération, principalement l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les États Parties et les États qui sont en cours d'adhésion ou qui ont récemment ratifié le Traité, sont considérées comme extrêmement fructueuses car elles permettent un contact plus étroit entre des pays confrontés à des réalités similaires.

Compte tenu de la structure du Traité, la candidature à un projet dans le cadre du VTF nécessite une certaine connaissance de ses règles et de son fonctionnement pratique. Ces échanges pourraient, dans cette optique, être utiles en tant qu'étape préliminaire et introductive, et une occasion de diffuser des informations sur les possibilités de financement.

Le facteur de proximité, géographique et politique, est essentiel. Des missions sur mesure organisées par des États Parties au TCA, en particulier par le Président et les Coprésidents, dans les pays voisins, axées sur le partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés, peuvent constituer un tournant dans le processus d'adhésion. À cet égard, le cadre des groupes régionaux et infrarégionaux recèle d'importantes possibilités à explorer, lesquelles pourraient servir de plateforme promotionnelle du Traité.

Les échanges entre la Colombie, qui a récemment ratifié le Traité, et d'autres États Parties de la région, comme l'Argentine et le Brésil, dont l'adhésion au Traité est plus ancienne, soutenus par BAFA et Expertise France, sont un exemple du type d'actions mentionnées dans ce point.

- **Engagement avec plusieurs parties prenantes : partenariat stratégique avec l'UIP**

La participation active de la société civile, du monde universitaire, de l'industrie et des parlementaires a été évoquée lors des discussions au sein du WGTU. À ce stade, il est important de tirer parti de l'intérêt croissant de l'Union interparlementaire (UIP) pour les questions de commerce et de contrôle des armes, et plus particulièrement pour le TCA, qui a fait partie de l'ordre du jour et des événements de l'Union au cours des dernières années. Les parlements peuvent jouer un rôle essentiel en renforçant la volonté politique, en garantissant l'alignement législatif et en encourageant la responsabilité tandis que l'UIP peut être un partenaire stratégique pour atteindre les parlementaires d'autres pays en amplifiant le message porté par le TCA, en fournissant un accès aux informations sur les défis décisionnels nationaux et en facilitant les efforts visant à soutenir les États dans leurs processus de ratification et d'adhésion effective au Traité. Les récents événements

⁸ La liste des activités n'est pas exhaustive, car les initiatives du Président et les efforts d'universalisation se poursuivent jusqu'à la CEP11. Les prochains points de situation seront présentés dans les rapports du Président à la réunion préparatoire et à la Conférence des États Parties.

de l'UIP et la collaboration avec le Président offrent des exemples d'échanges fructueux.

- **Campagnes de sensibilisation et de communication**

Des campagnes de sensibilisation du public pourraient être mises en œuvre pour améliorer la visibilité du TCA au sein de la société, en soulignant les objectifs humanitaires du Traité et son impact sur la réduction de la violence armée et l'amélioration de la sécurité des civils.

Le Secrétariat et les Présidents devraient exploiter les outils numériques et les plateformes de médias sociaux pour amplifier les messages sur les objectifs et les réalisations du TCA. Une présence coordonnée et accrue sur ces plateformes peut mobiliser des publics divers et renforcer le soutien de l'opinion publique. Les activités organisées à l'occasion du 10e anniversaire sous la devise « ATT@10 » constituent un bon exemple d'expériences ayant un impact positif et méritant d'être reproduites.

- **Coopération avec d'autres parties prenantes**

Diverses parties prenantes opérant aux échelons national et régional peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'universalisation du Traité, en contribuant à la réalisation de ses objectifs de manière plus efficace. La collaboration avec le monde universitaire, l'industrie et les médias peut contribuer grandement à faire avancer l'universalisation du Traité et devrait être renforcée à l'aube de sa deuxième décennie d'existence. De son côté, la société civile joue un rôle crucial en organisant des manifestations de sensibilisation à différentes échelles, en faisant prendre conscience de l'importance d'un contrôle efficace des transferts d'armes classiques, en soutenant les processus législatifs et en fournissant différentes formes d'assistance aux États. Il convient de tirer parti de ces efforts en explorant les synergies et les complémentarités afin de parvenir à une universalisation plus efficace et plus large du Traité.

- **Visibilité du TCA dans les forums internationaux et régionaux**

Les États Parties, et en particulier ceux qui siègent dans les différents organes du Traité, pourraient veiller à ce que le TCA soit systématiquement mis en exergue dans les discussions des forums internationaux et régionaux concernés, tels que ceux qui traitent du désarmement, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. La référence constante au Traité dans ces réunions renforce sa visibilité, facilite l'accès aux responsables et aux gouvernements et contribue à générer la prise de conscience nécessaire quant à l'importance des objectifs généraux du Traité, contribuant ainsi à son universalisation.

V. RECOMMANDATIONS POSSIBLES

15. Suite aux échanges sur l'universalisation au cours du cycle de réunions de la CEP11 du TCA, la présidence argentine de la CEP11 du TCA propose d'inclure les points suivants dans les recommandations de la CEP11 du TCA relatives aux efforts d'universalisation :

- a. Les États Parties et les autres parties intéressées sont encouragés, le cas échéant et sur une base strictement volontaire, à inscrire le TCA à l'ordre du jour des réunions bilatérales, régionales et infrarégionales, ainsi qu'à promouvoir les échanges entre pairs, les missions de partage d'informations et les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre et l'universalisation du Traité. Ces échanges pourraient être facilités par des organisations régionales, des ateliers conjoints ou des initiatives de sensibilisation ciblées, en particulier à l'intention des États non membres qui sont en cours d'adhésion ou de ratification.

- b. Le Secrétariat, les États Parties et les futurs Présidents sont encouragés à maintenir et à renforcer le partenariat stratégique avec l'Union interparlementaire (UIP), notamment par le biais d'activités de plaidoyer conjointes visant à impliquer les parlementaires dans les objectifs d'universalisation du TCA. Cette collaboration pourrait être axée sur la sensibilisation, le soutien à l'alignement législatif et l'encouragement de la volonté politique en vue de la ratification et de la mise en œuvre effective du TCA. Les expériences tirées des récents échanges avec l'UIP pourraient servir de base à une future coopération.

- c. Le Secrétariat et les futurs Présidents sont encouragés, dans la limite des ressources disponibles, à élaborer des campagnes de sensibilisation ciblées en utilisant des outils numériques, des plateformes de médias sociaux et des médias traditionnels pour mettre en évidence l'impact humanitaire et les réalisations du TCA. Des initiatives telles que les activités organisées à l'occasion de l'anniversaire du TCA, « ATT@10 », pourraient servir de modèle pour des efforts soutenus de sensibilisation de publics divers, tels que la société civile, le milieu universitaire et le grand public.

- d. Les États Parties sont encouragés à poursuivre la promotion d'un dialogue inclusif avec les principales parties prenantes, telles que l'industrie, le monde universitaire, les médias et la société civile, à l'appui de la mise en œuvre et de l'universalisation du TCA. Ces efforts pourraient comprendre des dialogues multipartites, des ateliers de renforcement des capacités et des initiatives de collaboration pour relever les défis liés aux contrôles des transferts d'armes.
